



En parallèle de la création de son jardin en permaculture :



La Résidence Les Sources et l'association de Permaculture Arc Jurassien (PAJ) vous proposent un Certificat de design en permaculture (CDP) étalé sur l'année 2019 à partir de mai jusqu'en octobre en collaboration avec le Centre romand de formation permacole.

La permaculture

"La permaculture est la conception consciente de paysages qui miment les modèles et les relations observés dans la nature, visant à obtenir une production abondante de nourritures, de fibres textiles et d'énergies pour satisfaire les besoins locaux". Les gens, leurs habitats, ainsi que la façon dont ils s'organisent, sont au centre de la permaculture, ainsi la vision permaculturelle de l'agriculture permanente ou durable s'est peu à peu élargie en culture de la permanence ou de la durabilité » (Holmgren, 2002) (www.permaculture.ch).

Les objectifs du cours

Un CDP est une formation de 72 heures (minimum) conçue par les inventeurs de la permaculture que sont David Holmgren et Bill Mollison. Sa structure efficace est toujours reprise et propagée par des enseignants compétents dans une vision commune, partout sur la planète. Il est la boîte à outils pour entamer une démarche permaculturelle sérieuse. Il confère aux participants les connaissances de bases nécessaires pour conceptualiser et réaliser l'aménagement paysager d'un jardin ou d'une ferme en tenant compte des besoins de son projet et de son environnement. Le cours se veut à la fois théorique et pratique afin que les participants puissent expérimenter directement les savoirs qu'ils reçoivent. La participation aux 13 jours de cours débouchent sur l'obtention d'un certificat reconnu internationalement (www.permacultureinternationale.org).

A qui s'adresse ce cours ?

À tout le monde : jardiniers amateurs, amoureux de la terre, enseignants, fermiers, paysagistes, propriétaires de terre, toutes celles et tous ceux qui veulent améliorer ou créer autour d'eux un endroit écologique et harmonieux. Les citadins ou ruraux qui veulent changer leur vie et aller vers une transition écologique, tous trouveront leur compte dans cette formation.

Organisation et lieu de cours

La formation s'étale de mai à octobre 2019. Le détail des modules, des intervenants et des dates se trouvent dans les documents joints. Les journées de formation auront lieu à Sonceboz sur le site du projet de jardin de la Résidence Les Sources (www.residencelessources.ch).

Prix et règlement

CHF 1170.- pour 13 jours de formation, soit CHF 90.- par module

L'inscription pour un seul module est possible mais la priorité sera donnée aux personnes s'inscrivant à la formation complète, le nombre de participants étant limité.

Il sera demandé aux inscrits de verser le prix du cours avant le commencement du premier module. Toutefois, les personnes s'inscrivant à la formation complète pourront fractionner le paiement en deux parts de CHF 585.-. Pour cette seconde option, la première part devra être réglée avant le premier module et la seconde part avant le 7^{ème}. Les personnes s'inscrivant pour un seul module pourront verser le montant à l'avance ou payer sur place.

Inscriptions

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée avec un délai d'inscription qui est fixé au 30.04.2019.

Inscriptions par mail à archiha.yoganathan@rxgroup.ch

Pour les personnes souhaitant s'inscrire à la formation complète mais qui ne sont pas disponibles à l'une ou plusieurs des dates prévues, la possibilité sera offerte de « rattraper » le ou les module(s) concerné(s) dans des autres CDP proposés en coordination avec le centre de permaculture suisse romande. Vous pourrez obtenir plus d'infos sur les autres CDP organisés sur le site www.permaculture.ch